

La vigne et le vin

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 39

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La vigne et le vin.

On a dit que l'or était le nerf de l'intrigue ; on pourrait dire aussi que le vin est un des plus puissants mobiles de l'humanité : il peut faire le plus grand mal et le plus grand bien. Au dire d'Anacharsis, la vigne produit 3 grappes, la première de plaisir, la seconde d'ivresse, la troisième de tristesse et de pleurs.

Après le pain, dit un auteur, vient le vin, second aliment donné par le Créateur à l'entretien de cette vie, et le premier célébré pour son excellence.

« A Dieu ne plaise, s'écrie Georges Sand, que je médise du vin ! Généreux sang de la grappe, frère de celui qui coule dans les veines de l'homme, que de nobles inspirations tu as ranimées dans les esprits défaillants ! que de brûlants éclairs de jeunesse tu as rallumés dans les cœurs éteints !

» Noble suc de la terre, inépuisable et patient comme elle, ouvrant comme elle les sources fécondes d'une sève toujours jeune et toujours chaude, au faible comme au puissant, au sage comme à l'insensé ! — Mais il est ton ennemi, comme il est l'ennemi de la Providence, celui-là qui cherche en toi un stimulant à d'impurs égarements, une excuse à des délires grossiers ! Il est le profanateur des dons célestes, celui qui veut épuiser tes ressources bienfaisantes, abdiquer et rejeter avec mépris dans la main de Dieu même le trésor de sa raison. »

Les légendes hébraïques attribuent à Noé l'invention de la culture de la vigne. Cette culture constituait en Palestine et dans les pays environnants une des principales branches de production. Aussi est-il fort souvent question de la vigne dans la Bible. La nature du sol de la Palestine, couvert de petites collines, ainsi que le climat de cette contrée, donnaient au raisin une douceur singulière ; ce fruit y atteignait des proportions énormes, témoin la grappe rapportée de la Terre promise par les envoyés de Moïse.

Le vin a été le complice de tant de choses en ce monde, qu'il n'est pas étonnant qu'il soit devenu l'objet d'une infinité de locutions populaires, qu'il ait inspiré les poètes et que la Bible en tire sans cesse des images.

Voici quelques-unes des locutions, des sentences et autres productions littéraires auxquelles ont

donné lieu la vigne et ses produits. — Commençons par quelques passages tirés de l'Écriture sainte :

- Le bon vin réjouit le cœur de l'homme.
- Qui aime le vin ne s'enrichira point.
- L'homme adonné au vin est prévaricateur.
- Ne sois point avec les avaleurs de vin.
- On ne met pas le vin nouveau dans de vieux vases.

Si nous puissions à la source profane les exemples ne manquent pas :

- *Mettre un verre de vin en prison*, le boire entre deux autres coups ou entre deux bouchées.
- *S'ennivrer de son vin*, s'entêter de ses propres idées.

— *Mettre de l'eau dans son vin*, se modérer, se radoucir.

— *Le vin tiré, il faut le boire*, l'affaire est engagée, il n'est plus temps de songer à reculer.

— *Vin versé n'est pas avalé*, ce qui semble probable ne se réalise pas toujours.

— *Le vin est le lait des vieillards*, le vin soutient les vieillards, comme le lait nourrit les enfants.

— *A bon vin point d'enseigne*, ce qui est bon prévaut de soi, sans qu'il soit nécessaire de le prôner.

— *Après bon vin, bon cheval*, on est plus hardi cavalier quand on a bien bu.

— *Vin de l'étrier*, celui qu'on boit avant de monter à cheval, et en général avant de partir.

— *Chaque vin a sa lie*, toute chose a ses inconvénients.

— *Vigne de Naboth*. Naboth avait une vigne qui touchait au jardin du roi Achab. Celui-ci demanda à l'acheter. Naboth ne voulant pas la vendre, le roi le fit mourir, se basant sur un faux témoignage, et il s'empara de la vigne. Dès lors la vigne de Naboth devint chez les Juifs une sorte de proverbe qui est encore fréquemment employé de nos jours pour désigner l'action injuste du riche dépouillant le pauvre d'une main violente.

— *Jean des vignes*, sobriquet qui signifiait autrefois un homme stupide ou mal fait : *C'est un Jean des vignes*, un vrai *Jean des vignes*.

— *A la St-Urbain, ce qui est dans la vigne est au vilain*. Au 25 mai, époque de la fête de St-

Urbain, la récolte est assurée au vigneron ; il n'a plus à craindre les gelées.

— *La vigne à mon oncle*, mauvaise défaite, semblable à celle des petits maraudeurs, qui, pris en flagrant délit, s'excusent en disant que la vigne qu'ils ravagent appartient à leur oncle.

— *Moitié figue, moitié raisin*, moitié de gré, moitié de force : Ils vivent ensemble *moitié figue, moitié raisin*, partie sérieusement, partie en plaisantant.

— *Mordre à la grappe*, saisir ardemment une proposition, se laisser prendre au piège.

Les raisins sont trop verts, mépris affecté pour une chose que l'on ne peut arriver à posséder, sujet d'une charmante fable de Lafontaine : *Le renard et les raisins*.

— *Etre dans les vignes*, être pris de vin.

— *Quand nous serons morts, fouira la vigne qui pourra* ; ce qui doit arriver après nous ne doit pas nous inquiéter.

— *Vin d'une oreille*, bon vin, parce que pour exprimer la haute estime qu'on a pour lui, on penche la tête ou l'oreille vers l'épaule.

— *Vin des deux oreilles*, mauvais vin, parce que pour exprimer qu'il ne vaut rien on penche alternativement l'une et l'autre oreille vers les épaules.

— *Avoir un vin d'agneau*, ivresse très douce, très paisible. — *Avoir un vin d'âne*, être tout à fait ébété par l'ivresse. — *Avoir un vin de cerf*, être abattu par l'ivresse, devenir triste, mélancolique. — *Avoir un vin de lion*, montrer une ardeur courageuse après avoir bu. — *Avoir un vin de pie*, babiller beaucoup après boire. — *Avoir un vin de pourceau*, se salir, se rouler par terre quand on est ivre.

Il n'est pas un poète qui n'ait chanté la vigne ; les productions les plus variées abondent sur ce sujet ; mais nous estimons que nul n'a mieux réussi que Pierre Dupont, dont les couplets intitulés : *Ma vigne*, constituent, selon nous, le chef-d'œuvre du genre :

.....
 Au printemps ma vigne en sa fleur,
 D'une fillette a la paleur ;
 L'été est une fiancée
 Qui fait craquer son corset vert ;
 A l'automne, tout s'est ouvert,
 C'est la vendange et la pressée ;
 En hiver pendant son sommeil,
 Son vin remplace le soleil.
 Bon Français quand je vois mon verre,
 Plein de ce vin couleur de feu,
 Je songe en remerciant Dieu,
 Qu'ils n'en ont pas (*bis*) en Angleterre (*bis*)

La cave où mon vin est serré
 Est un vieux couvent effondré,
 Voûté comme une vieille église ;
 Quand j'y descends je marche droit,
 De mon vieux vin je bois un doigt,
 Un doigt, deux doigts et je me grise :
 A moi le mur et le pilier !
 Je ne trouve plus l'escalier.
 Bon Français, etc.

La vigne est un arbre divin ;
 La vigne est la mère du vin :
 Respectons cette vieille mère,
 La nourrice de cinq mille ans,
 Qui pour endormir ses enfants,
 Leur donne à têter dans un verre.
 La vigne est mère des amours,
 O ma Jeanne, buvons toujours.
 Bon Français, etc.

Depuis les tracas que nous ont causés la Révision et les institutions fédérales, on entend assez fréquemment répéter cette variante du refrain de Pierre Dupont :

Bon Vaudois, quand je bois mon verre,
 Plein de ce vin couleur de feu,
 Je songe, en remerciant Dieu,
 Qu'ils n'en ont pas (*bis*) du même à Berne (*bis*).
 L. M.

Les bals en Amérique.

En France, en général, les femmes se marient pour deux motifs principaux et un motif accessoire, qu'elles classent dans leur esprit de la manière suivante : d'abord, pour avoir un cachemire et des diamants ; ensuite, pour se donner plus de liberté et jouir des plaisirs de la société ; enfin, comme accessoire, pour avoir un mari. En Amérique, l'accessoire est le principal, et même le seul objet du mariage, car les demoiselles n'ont pas moins de liberté que les femmes : elles portent des cachemires et des diamants avant aussi bien qu'après, et quant aux plaisirs de la société où la danse occupe la première place, l'usage les réserve presque exclusivement aux jeunes filles. Elles donnent des bals chez leurs mères et font les invitations en leur propre nom. Dans ces bals, ce sont elles et les célibataires qui accaparent tous les plaisirs. La demoiselle qui donne le bal n'invite le plus souvent que des personnes non mariées, l'homme marié étant généralement très dédaigné des jeunes miss.

Quand il arrive à quelqu'une d'entre elles d'entreprendre sa politesse aux gens mariés, ceux-ci ne sont appelés à la fête qu'à titre de *grande utilité*, c'est-à-dire pour figurer comme tapisserie vivante et compléter l'ornementation mobilière de la fête.

Chaque famille, dans le nord de l'Amérique, ne donne guère qu'un seul bal dans l'année ; mais il est toujours l'occasion d'un luxe extrême. On le donne moins pour s'amuser que pour faire voir qu'on peut se passer la fantaisie de gaspiller quelques milliers de dollars en une soirée. Le salon principal, où l'orchestre se tient, est d'ordinaire orné à l'excès de fleurs naturelles, où dominent les camélias, qui sont, de toutes les fleurs, les plus chères. Il n'est pas rare de les y voir figurer pour une valeur de 10, 12,000 francs et plus.

Un buffet est desservi par de nombreux domestiques. Les invités y trouvent en abondance les mets les plus recherchés et les vins les plus fins. Quant à la toilette des dames, elle ne saurait être plus luxueuse, et, disons-le, de meilleur goût. Tout